

DIETETIQUE ET NUTRITION CLINIQUE 3 (DNC3) ET  
INTERPROFESSIONNALITE EN SANTE

## 1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.3101.F.18**Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2017-2018

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 7

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Module sur 2 semestres  Semestre d'automne  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

Temps de cours : 100    Temps de travail personnel encadré : 50    Temps de travail personnel individuel : 60

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules : **DNC2**  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées** (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- Ab1 - Maîtriser les concepts et techniques de l'évaluation nutritionnelle et initier, planifier, superviser et évaluer les thérapies nutritionnelles sur la base de l'analyse des situations dans leur contexte de soins.
- Ab2 - Assurer l'enseignement nutritionnel et l'éducation thérapeutique centrés sur la personne afin de favoriser une gestion efficiente des problèmes de santé en lien avec la nutrition et de retarder ou prévenir leurs complications.
- Bb4 - Expliciter et rendre son activité professionnelle visible vis-à-vis des pairs et des autres professionnels et documenter ses pratiques dans un souci d'évolution positive et de traçabilité.
- Cb2 : Lors de processus interdisciplinaires, apporter l'expertise en nutrition dans l'intérêt de la santé des individus ou populations cibles dans le respect des compétences des professionnels impliqués et de ses propres limites.
- Eb4 - Maîtriser les outils de l'étude des consommations alimentaires, évaluer les facteurs influençant le comportement alimentaire et interpréter les résultats pour en retirer des données utiles
- Fb3 - Transmettre les nouveaux savoirs et former ses partenaires de manière à ce que ses actions en lien avec la nutrition soient conformes aux références et aux bonnes pratiques.
- Gb2 - Centrés sur l'intérêt de l'individu ou de la population cible, agir avec compétence et prendre des décisions pertinentes, en rapport avec la nutrition, dans des situations complexes, difficilement prévisibles et maîtrisables.
- Gb3 - Pratiquer dans le respect de la déontologie professionnelle, selon les principes et valeurs liés à l'intégrité scientifique et en harmonie avec leurs propres ressources prévisibles et maîtrisables.

## Compétences génériques (enseignement interprofessionnel)

- Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation.
- Connaître les déterminants qui maintiennent et favorisent la santé individuelle et de la population et initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.
- Maîtriser le raisonnement clinique et élaborer des mesures qui s'insèrent de manière systémique dans la prise en charge et l'accompagnement de la personne.
- Etre des acteurs du système de santé qui garantissent la qualité de la prise en charge conformément aux spécificités

Haute école de santé  
Genève

et à la meilleure pratique de la profession.

- Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites.
- Démontrer un engagement envers les individus, la société et l'environnement par une pratique respectueuse de l'éthique et respecter le droit à l'autodétermination des personnes.
- Pratiquer de manière autonome sur la base d'une évaluation professionnelle.
- Chercher activement la collaboration interprofessionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Présenter et documenter leurs actes de manière pertinente et à être compris par les autres.

#### Objectifs généraux du module

- Mobiliser les connaissances biomédicales, de diététique et de nutrition clinique dans des situations complexes fortement contextualisées et difficilement maîtrisables ;
- Mobiliser le processus de raisonnement clinique et l'explicitier lors de la résolution de situations complexes ;
- Maîtriser les normes de bonne pratique (Evidence Based Practice) ;
- Etablir le diagnostic nutritionnel et le rédiger en termes PES (problème, étiologie, symptômes) ;
- Concevoir, mettre en œuvre et surveiller les thérapies nutritionnelles selon le modèle du NCP dans les situations complexes fortement contextualisées et difficilement maîtrisables ;
- Définir les indicateurs d'efficacité du traitement nutritionnel et ainsi que les modalités de la surveillance des soins nutritionnels ;
- Délimiter les responsabilités exercées par le diététicien au sein des institutions socio-sanitaires de celles de l'équipe interdisciplinaire (ex. concept de patient complexe)
- Déployer les actions professionnelles dans une perspective de démarche de qualité.
- Prendre conscience de ses limites de compétence et référer la situation à un autre professionnel de santé.

#### Les enseignements sur l'interprofessionalité (IP-3) sont inclus dans ce module

- Identifier, à travers différents cas et contextes de soins, le réseau de santé et les différents acteurs et partenaires impliqués.
- Se positionner au sein d'une équipe interprofessionnelle et contribuer au soutien mutuel nécessaire engendré par les interventions.
- Identifier et partager les enjeux d'équipe autour d'une situation de soins.
- Opérationnaliser les objectifs d'équipe pour un patient et ses proches en mettant en œuvre un plan de soins centré sur les besoins du patient et assurer la continuité des soins.
- Partager, planifier et coordonner les interventions avec les autres professionnels ; établir et se référer à un leadership (désigné, situationnel ou partagé).
- Transmettre des informations pertinentes, concises, claires et opportunes entre les membres de l'équipe, incluant le patient/proches.
- Mettre en œuvre des stratégies afin de gérer les divergences et résoudre les conflits dans un esprit de collaboration. Utiliser les outils de gestion de conflit en cas de besoin.
- Contribuer à et obtenir le consentement éclairé du patient ou de ses proches dans les situations de soins chroniques ou palliatifs
- Etablir un partenariat avec le patient et ses proches dans la prise de décision.
- Se référer aux connaissances scientifiques et aux données probantes pour argumenter sa réflexion.

## 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

### Contenus

- Organisation des soins et pratique professionnelle réflexive Diagnostic - Evaluation – ré-évaluation – Etape clefs du Nutrition Care Process (NCP)
- Dépense et besoins énergétiques : calorimétrie indirecte, équations de prédiction
- Examen clinique nutritionnel (Nutrition focused clinical examination)
- Nutrition et cicatrisation
- Nutrition du patient agressé adulte et enfant – nutrition du patient brûlé
- Situations complexes en diabétologie
- Oncologie aigue et chronique
- Situations complexes en néphrologie
- Nutrition du patient greffé
- Nutrition pédiatrique
  - Erreurs innées du métabolisme
  - Oncologie pédiatrique
  - Prématurité
  - Entretien d'évaluation chez l'adolescent (HEADSSS)
  - Préparation de solutions nutritives particulières.

### Enseignements interprofessionnels

- Connaissances pratiques et/ou théoriques professionnelles spécifiques (par filière) nécessaires à l'intervention active durant les stations de simulations interprofessionnelles dans des contextes de soins complexes (urgences, patients polymorbides, soins palliatifs).
- Techniques de communication et de gestion d'équipes. TeamSTEPPS®: Outils du leader, communication structurée et transmission, outils de gestion de conflit, affirmation et plaidoyer.
- Information et consentement éclairé et libre choix, directives anticipées.

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

- Cours.
- Séminaires et exercices supervisés.
- Enseignement par la simulation (vignettes avec ou sans patient standardisé)
- E-learning
- Atelier pratiques
- Travail personnel individuel ou en groupe

**Exigences de fréquentation** : un taux de présence de 80% est exigé, ainsi que la présence obligatoire (100%) aux enseignements de l'unité de cours interprofessionnalité et à l'unité de cours de pratiques simulées « Entretien avec adolescents » ainsi qu'à l'audit « NutritionDay ». En cas de taux de fréquentation inférieur ou d'absence aux cours obligatoires, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter aux examens. Il-elle obtient la note F au module.

**5. Modalités d'évaluation et de validation**

**L'évaluation** du module repose sur :

- Un examen pratique individuel sous forme de mise en situations de soins nutritionnels (5 postes type ECOS).
  - Chaque poste est calculé au 10<sup>e</sup>.
  - La note de l'examen pratique est constituée par la moyenne calculée à partir des notes obtenues à chaque poste.
- Présentation de cas – obtention de la mention acquis
- Participation aux unités de cours pratiques simulées « Entretien avec adolescents » et aux pratiques interprofessionnelles avec obtention de la mention « acquis ».
- Participation obligatoire à l'audit NutritionDay.

**La validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note suffisante à l'examen pratique (A) ainsi qu'à l'obtention de la mention « acquis » à la présentation de cas (B) et à la participation aux pratiques simulées (C) et à l'audit NutritionDay (D).

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

- Période : période de validation du semestre d'automne – en principe semaine 6 pour A et B ; semaine 3 pour C.

**6. Modalités de remédiation et de répétition****Remédiation**

Remédiation possible en cas de note Fx au module

Pas de remédiation

- si la note obtenue à l'examen pratique (A) est insuffisante, un nouvel examen pratique portant sur 2 vignettes type ECOS sera fait
- si la présentation de cas (B) n'est pas acquise, elle sera refaite dans la période de formation pratique suivante (FP3b) ;
- si la participation aux unités de cours (C) n'est pas acquise, un travail écrit complémentaire individuel ou de groupe (si plusieurs étudiants se trouvent en situation de remédiation), sera réalisé. Il portera sur les objectifs d'une des situations de simulation ;
- si la participation à l'audit NutritionDay (D) n'est pas acquise un travail supplémentaire sera exigé.

- Période : en principe semaine 35 pour A, - selon calendrier formation pratique pour B - semaine 7 pour C

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

**Répétition**

En cas de répétition du module, la totalité du module devra être refait pour se représenter à l'examen pratique. Les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

- Période : à définir

**7. Bibliographie principale****Ouvrages**

- Basdevant A, Laville M, Lerebours E. Traité de nutrition clinique de l'adulte. Paris : Flammarion médecine-sciences ; 2001.
- Sobotka L, editor. Basis in clinical nutrition. 4th ed. Prague : Galén ; 2011.
- Joan Webster-Gandy, Angela Madden, Michelle Holsworth, editor. Oxford Handbook of Nutrition and Dietetics. 2nd edition. New

Haute école de santé  
Genève

York : Oxford University Press; 2012.

- Piquet M-A, Hébuterne X. Nutrition en pathologie digestive. Rueil-Malmaison : Doin ; 2007.

#### **Enseignements interprofessionnels**

- Bourdy C. Millette B. Richard C. Lussier MT. (2004). *Le guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale - les processus de communication*. Montréal, Canada: Les Éditions du Renouveau Pédagogiques Inc.
- Kurtz SM. Silverman JD. Draper J. (2004). *Teaching and Learning Communication Skills in Medicine* Abingdon (UK): Radcliffe Medical Press (Oxford).
- Miller W R. Rollnick S. (2013). *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement* Paris: InterEd.
- Silverman JD. Kurtz SM. Draper J. (2004). *Skills for communicating with patients*. Abingdon (U-K): Radcliffe Medical Press (Oxford).

**Articles et Rapports** : se référer aux bibliographies de cours.

#### **8. Responsable du module et enseignants**

**Responsable** : Jocelyne Depeyre Laure

**Enseignants** : Mette Berger, Melissa Capone, Jacques Cotting, Jocelyne Depeyre Laure, Fiona Dudley-Martin, Yves Dupertuis, Françoise Estève, Olivier Ferlay, Pascal Gache, Emiliano Giostra, Sophie Gorin-Gottraux, Fabienne Gumy-Pause, Jérôme Hernot, Laurie Karsegard, Corinne Kehl, Ilse Kern, Nicoletta Bianchi, Nadine Maisonneuve, Alicia Marti, Raffi Maghdessian, Magali Magistrale, Anne Meynard, Clémence Moullet, Eliseo Montanini, Ricardo Pfister, Raphaël Reinert, Pasqualina Riggillo, Aline Robert Cornide, Frédérique Robinet, Chantal Rosset, Arnaud Roth, Dimitrios Samaras, Annie Thévenard, Camille Vaucher, Valérie Viatte-Liechti.

Descriptif validé le 07.09.2018 par

Jocelyne Depeyre  
Responsable de la filière